



A l'ordre de cette réunion en présentiel :

- 1 Point d'étape sur le télétravail TT
- 2 Retour d'expérience sur la crise sanitaire au COVID 19
- 3 Réorganisation des SAID du SIP de Béthune
- 4 Réorganisation des SAID du SIP d'Hénin-Beaumont
- 5 Réorganisation des SAID du SIP de Lens Nord
- 6 Réorganisation des horaires d'ouverture au public des SPF et SPFE
- 7 Présentation globale de la création des SGC au 01/01/2021
- 8 Présentation globale de la création des CDL au 01/01/2021
- 9 Présentation de la mise en place des accueils de proximité
- 10 Questions diverses

Vous ne doutez pas que tant de points importants auraient mérités un CTL sur 2 jours afin de permettre des débats nourris et non pas abrégés par les impatiences et départs précipités.

M GIRAULT ouvre le débat en expliquant son souhait de ne pas apporter de réponse aux déclarations liminaires lues. En effet, il y tient toujours le rôle du grand méchant loup. Il affirme, de même, son hostilité à un retour en arrière vers un monde mythifié qui n'existe plus : vous vous rappelez le bon temps où nous pouvions encore exercer nos missions dans les règles de l'art.

Tous les remerciements de la Direction vous sont adressés en cette période compliquée pour votre engagement et les travaux de qualité exécutés en mode dégradé. Les paroles font chaud au cœur mais les actes de la DG ne les reflètent pas (vol de congés organisés, prime de la discorde...).

1 Point d'étape sur le télétravail TT

2 Retour d'expérience sur la crise sanitaire au COVID 19

Nous n'allons pas vous rebattre les oreilles encore une fois sur des dossiers qui n'ont pas évolué. Les compte-rendus des dernières instances parlent d'eux-même.

La CGTFIP62 réaffirme sa demande d'une communication claire de la Direction sur ces points et salue le travail réalisé par les auditrices sur le point 2. Ces dernières ont rédigé une série de propositions que la Direction se devrait de prendre en compte.

3 Réorganisation des SAID du SIP de Béthune

4 Réorganisation des SAID du SIP d'Hénin-Beaumont

5 Réorganisation des SAID du SIP de Lens Nord

Attachez vos ceintures pour ces points !

Notre directeur affirme que ces dernières sont nécessitées par les différentes réformes touchant nos métiers le tout sous fond de NRP (tiens, le revoilà lui encore et toujours).

Que nenni, ces réorganisations ne servent pas à masquer le manque d'effectif mais restent indispensables pour un pilotage global de la charge. La position du directeur est claire : favorable au secteur unique s'il est bien structuré et organisé. Il souhaite une stabilisation des services et s'engage à ne pas détricoter les actions de novembre en janvier.

Comment qualifier notre, enfin plutôt SON, NRP. N'est-ce pas là un détricotage massif du réseau ! Comment parler de stabilité quand un plan pluriannuel de destruction est en marche...

La CGTFIP62 rappelle son opposition ainsi que l'exigence de retrait du NRP et de l'arrêt des suppressions d'emploi. Nos services n'ont pas besoin de restructuration mais de forces vives pour garantir un maillage territorial qui n'abandonne aucun contribuable au passage et pour retrouver un métier de qualité (tant sur la forme que sur le fond).

6 Réorganisation des horaires d'ouverture au public des SPF et SPFE

Penser que ce dispositif est LA solution aux retards cumulés des SPF et SPFE semble optimiste. Encore une réorganisation qui ne fait que masquer un manque d'effectifs chronique.

Réduire les horaires de réception du public aux seules matinées ou à un dépôt dans une pauvre petite urne sans plus d'explications est encore une belle preuve de destruction de nos missions. Nous avons bel et bien un devoir de service public à rendre et ce pour tous.

La direction souhaite lancer l'expérimentation des RDV sur le service d'Arras uniquement pour le moment. Un bilan serait fait sous 6 à 7 mois. De même, une large publicité sera diffusée sur le net afin de vendre le truc rapidement. Mais ne nous leurrions pas, la majorité de la population reçue au sein des dits services n'est pas équipée d'internet ou d'ordinateurs donc à quoi bon lancer une nouvelle réorganisation des horaires d'ouverture qui seraient limités à 8h30-12h15 les lundis et mardis et sur RDV les mercredi, jeudi et vendredi matins.

Cette pluralité de mesurette visant à poser un cataplasme sur une jambe de bois déjà vermoulue.

La CGTFIP62 a exprimé son opposition à ces réductions d'accueil du public et rappelle encore une fois que seul le recrutement de personnels peut éviter au navire de sombrer.

7 Présentation globale de la création des SGC au 01/01/2021

8 Présentation globale de la création des CDL au 01/01/2021

Ces 2 points nous choisissons de vous en parler sous le même angle puisque selon la direction, ces 2 nouveautés travailleront en étroite liaison pour une optimisation des process.

Les candidatures CDL sont en cours même si un flou artistique demeure sur les installations physiques dans les EPCI. Selon notre directeur, des communes se portent même volontaires pour les accueillir au sein de bureau de passage. Et puis toujours selon M GIRAULT, il n'y pas que les CDL pour apporter leurs expertises aux communes, les cabinets privés existent.

De petites structures de confiance et aux travaux de qualité vont naître des usines à gaz totalement dépersonnalisées. Car non, finie la gestion bienveillante, place aux clics massifs pour avancer dans votre monotonie .

Une grande réflexion est menée à la DG sur la distribution des bons de secours. La manœuvre d'évitement de remise de numéraire est en approche. Que dire, ces attributions restent une nécessité pour une bonne partie de la population de notre département et ce en monnaie sonnante et trébuchante. Car oui, obliger au virement bancaire est une honte. Ces sommes, qui devraient servir aux bénéficiaires à se nourrir, vont partir pour combler d'autres dettes voire engraisser les banques en agios .

La CGTFIP62 affirme son opposition à ce démembrement du SPL.

9 Présentation de la mise en place des accueils de proximité

Aucune convention n'a été signée à ce jour. Peut-être est-ce la preuve que personne ne veut de ces points de proximité contrairement à ce qu'affirme la direction qui appuie la transformation profonde de notre réseau.

Une discussion sera engagée avec les chefs de service pour assurer ces nouvelles tâches qui pourront être allégées par l'équipe EDR ou par l'affectation d'un agent volontaire sur la mission.

Nous sommes tellement bien préparés à cette casse du réseau que la carte des points n'est pas stabilisée et que rien n'exclut la suppression de l'un d'eux si le besoin n'est pas avéré car, oui, tout est mis en œuvre pour préparer la mort de ces accueils qui ne pas encore nés. Alors, pourquoi poursuivre, vaille que vaille, dans cette direction. Il serait plus sage de décaler cette mascarade ou mieux encore, l'abandonner.

Ce désengagement de la DGFIP sur cette mission est insupportable. Demander aux élus de promouvoir un dispositif qu'eux-même rejettent...certains ne doutent de rien ! Nous étions présents un peu partout sur le territoire avant ce NRP, nous serons bientôt limités à des 1/2 journées de réception en point de contact. Encore un bel exemple du respect de notre devoir de service public. A cela, la direction propose que les usagers utilisent leur téléphone. Ben voyons, il est bien connu que dans nos bureaux, à l'heure actuelle, il ne sonne JAMAIS !

La CGTFIP62 reste fermement opposée à cette réforme et rappelle son engagement pour un service public de qualité.

Les 3 derniers points à l'ordre du jour ayant rencontré peu d'approbation des OS, ces derniers feront l'objet d'un nouveau vote lors d'un CTL en reconvoction.

Vos représentants

Frédéric SCALBERT et Céline PLUQUIN